Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 5 (1902)
Heft: 234

Artikel: Feuilleton du Pays du dimanche : Yamina
Autor: Kerwall, Jean
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-251692

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dimanche, 29 Juin 1902 N° 234 Cinquième année

POUR TOUT AVIS et communications S'adresser à la rédaction du Pays du dimanche à Porrentruy — TÉLÉPHONE

LE PAYS DU DIMANCHE

POUR TOUT AVIS et communications S'adresser à la rédaction du Pays du dimanche à Porrentruy — TÉLÉPHONE

LE PAYS 30me année | **Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS** | 30me année *LE PAYS*

HISTOIRE

DE LA

SEIGNEURIE DE SPIEGELBERG OU DES

FRANCHES-MONTAGNES

PAR

A. DAUCOURT, curé de Miécourt.

Ses parents exigèrent d'elle qu'elle se mariât. Malgré elle, pendant six mois elle le fut, sans habiter avec son prétendu mari. Enfin ce mariage forcé fut déclaré nul par la sentence de l'officialité du diocèse de Bâle. Le prince-évêque Guillaume Rinck de Baldenstein ratifia la sentence. Trois raisons avaient porté notre sainte jeune fille à ne pas consentir à ce mariage si désiré de ses parents : son vœu de virginité, les tribulations inhérentes au mariage et son amour pour la vie parfaite.

Elle obtint enfin l'autorisation de se donner entièrement à Dieu. Débarrassée de son prétendu mari, elle mit ordre à ses petites affaires et le 25 janvier 1615 accompagnée du curé de la paroisse, Jean Saulnier, de son père et d'un de ses beaux-frères, elle alla demander la vie religieuse au vénérable monastère de l'Annonciade Céleste de Pontarlier qui venait d'être fondé trois ans auparavant et qui était le second de l'Ordre naissant.

Jeune postulante, elle fut nommée tourière du dehors pendant 5 mois. Elle remplit si bien toutes les humbles charges qu'on lui avaient imposées pour éprouver sa vocation, que les Supérieurs la reçurent comme sœur de chœur. Les admirables dispositions qu'elle montra, sa parfaite soumission et son humilité faisaient l'admiration de toute la sainte Communauté. Sachant lire et écrire et ses parents pouvant lui fournir une riche dot, elle pouvait aspirer au voile noir, mais Jeanne Froidevaux, connaissant les desseins de Dieu ne voulut que le rang de sœur secondaire. La vie qu'elle mena dès lors au monastère de Pontarlier fut si parfaite que cette pieuse maison en ressentit les douces effluves et qu'elle devint bien vite pour toute la contrée une source de grâces et de bénédictions. D'une grande naïveté, d'une candeur admirable, elle était toutefois très prudente et discrète. Sa piété était douce et son humeur toujours gaie et égale.

Enfin, après dix ans de la vie la plus sainte et la plus pure, elle tomba malade. Elle supporta ses souffrances en union avec celles de Jésus sur le Calvaire. Heureux de donner sa vie à son Dieu, elle mourut saintement le 6 décembre 1625. Le culte de la sainte religieuse s'établit bien vite et de nombreux miracles vinrent confirmer la foi des populations des Montagnes.

La canonisation de Sœur-Marie Hyacinthe était demandée par toutes les communautés des Franches-Montagnes. M. Maître, curé de Saignelégier allait l'entreprendre à la fin du siècle dernier, lorsque la révolution française et la ruine de la Principauté de nos évêques vinrent arrêter le vœu du peuple. Espérons que ce projet sera repris et que cette pure gloire des Franches-Montagnes brillera un jour pour la conservation de la foi dans cette terre catholique.

Les populations devançant la sentence de Rome, canonisèrent la sainte et à la Bosse surtout son culte y est en honneur. Autrefois, dans la chapelle de ce village, on honorait, le 24 mai, sainte Jeanne Froidevaux. Ce jour là on y disait la messe en son honneur. On montre encore à la Bosse la maison ou naquit Sœur Marie-Hyacinthe. [1])

L'année 1669 vit se renouveler les mêmes calamités qu'en 1664. Le 5 avril, vers les 8 heures du soir la foudre tomba sur l'église de Saignelégier, sans qu'on s'aperçut d'abord de ses effets. Le feu couva pendant quelques heures, puis tout à coup, au milieu de la nuit, il éclata avec une telle fureur, que malgré les secours que le peuple s'empressa d'y porter, la charpente fut consummée en un instant, les cloches se fondirent et le métal coula au bas de la tour. Les flammes s''étaient fait un passage au travers des lucarnes et alimentées par un vent violent, elles léchèrent en tourbillonnant les maisons du Bourg qui fut menacé d'une ruine complète. Chacun songea à sauver son bien, abandonnant l'église à la fureur des flammes. Au milieu de cette consternation générale, le vénérable curé de la paroisse, Jean François Froidevaux, voua au nom de ses paroissiens, un pèlerinage à Notre Dame des Ermites. L'effet en fut aussi heureux que surprenant. Au même moment le vent se calma, le ciel, auparavant très clair, se couvrit de nuages et une

1) Une vie de cette sainte religieuse a été faite en 1697. un volume de 366 pages. Il a pour titre : *Vie de la Vierge Sœur Marie-Yacinthe Froidevaux du Sacré-Ordre des Annonciades de Gênes, par le R. P. Etienne Parisot, Jésuite. — A Paris, chez Pierre Billaine, 1697.*

Feuilleton du *Pays du Dimanche* 29

YAMINA

PAR

JEAN KERWALL

XV

Ceci se passait pendant que Renée se rendait du gourbi à sa demeure, et, à voir le reflet joyeux qui illuminait son visage, la direction des entants adoptés ne lui paraissait pas chose inquiétante. Elle avait tant de bon vouloir, elle se promettait d'être si bonne, si tendre, et cependant inflexible lorsque le cas deviendrait grave, qu'elle semblait ne pas être novice dans l'art de diriger avec fruit la jeunesse. Renée, du reste, pensait aux huit rayons pleins d'in-8°, d'in-4° et d'in-12 qu'elle allait retrouver dans sa bibliothèque de jeune fille et de jeune femme. Ne se souvenait-elle pas d'avoir lu, par anticipation, mille fragments de codes, mille conseils habilement conçus et savamment écrits sur l'enfance ?

Quant au petit garçon, quoique M. Calvignac n'en dit rien, il s'en occuperait, commanderait, récompenserait, c'était certain ; la tâche se trouverait donc diminuée de moitié pour la jeune femme, et faute d'expérience, son ardeur lui servirait de guide.

Dans cette disposition d'esprit, la route lui parut courte, habituée qu'elle était à la parcourir, bouleversée d'affreux tableaux. Ce jour-là, tout riait autour de Renée. Elle-même se surprenait à sourire en songeant au bonheur qu'éprouverait la pauvre esclave, lorsque, dans quelques années, Alim pourrait se présenter fier et digne dans la dachekra, en disant aux Kabyles qui l'auraient vu enfant :

— Reconnaissez-vous le fils de Yamina ?

C'est le cœur tout ensoleillé que la jeune femme arriva chez elle.

Après s'être débarrassée de son ombrelle, de son chapeau et de la gaze dont elle s'enroulait le visage, elle courut à sa chambre, prit une feuille de papier parcheminé, à son chiffre, sa plus belle plume, et écrivit d'un trait ;

« Marie-Louise bien-aimée,

« De grands événements se sont accomplis ici depuis votre départ, et je le donnerais en cent, en mille, en dix mille, que ton imagination féconde ne devinerait jamais... Autant te le dire tout de suite : je suis mère !

« Ne te récrie pas ; la nature n'a pas accompli quelque phénomène unique depuis que le monde est monde : je suis mère, mais mère adoptive des deux amours que tu connais, Alim et Aïcha.

« Lorsque la fortune vient à nous, amis, n'est-il pas juste que l'action de grâces monte au ciel, et qu'une œuvre pie soit accomplie ?... C'es

pluie abondante vint mettre fin à l'anxieté générale en ramenant dans tous les cœurs une grande consolation. 1) Il est inutile d'ajouter que la paroisse s'empressa d'accomplir le vœu de son pieux pasteur.

Le 17 janvier 1692 naissait aux Pommerats Jean-Antoine Brossard, dont le nom est demeuré en bénédiction dans toutes les Franches-Montagnes par la sainteté de sa vie, pleine de mortification, de pénitences et de prières. Son père François-Brossard, et sa mère Anne, née Sémon étaient d'excellents chrétiens qui devaient vivre dans l'aisance comme le prouvent une quittance de 1687.

Les premières années de Jean Antoine furent celles d'un enfant obéissant et soumis respectueusement à ses parents et donnant déjà à ceux qui l'environnaient l'exemple d'une grande piété. A l'âge de 33 ans, il fit le pèlerinage de Rome, muni d'une lettre de recommandation de son curé Jean Jacques Laporte, de Saignelégier. Il fit ce voyage avec Jean François, pour gagner l'indulgeuce du Jubilé.

Cette entreprise n'était pas une bagatelle à cette époque et elle nous fait connaître le courage de ceux qui en étaient les auteurs. Ils devaient voyager pendant près de deux mois comme nous l'indiquent les lettres d'arrivée à Rome et ce, par des chemins pénibles, encore peu connus, mal entretenus, traversant les neiges et les montagnes et les pauvres pèlerins devaient s'arrêter plusieurs fois par jour pour quémander la nourriture et le repos nécessaires.

A Rome, l'ermite de Saignelégier reçut les sacrements et il s'en fit délivrer, par le Père Bigeaud, de la Société de Jésus, un certificat daté du 2 juin 1725, revêtu du sceau des apôtres Pierrre et Paul et de celui du pape alors régnant Benoît XIII. Cette même pièce, dans une petite annotation latine, nous apprend que le frère dans son retour passa à Milan le 22 juin de la même année.

Avant de quitter Rome, le 4 juin 1725, frère Antoine Brossard était allé trouver le promoteur de l'Ordre des frères mineurs qui était en même temps gardien des capucins de la province de Lyon. Ce dernier délivra au frère, sur beau parchemin, l'autorisation de porter l'habit d'ermite, qui devait être entièrement semblable à celui que portent actuellement les capucins, soit une robe en drap brun, le cordon et les sandales. Il lui accorda en outre « tous les privilèges grâces et indulgences auxquels participent les autres ermites ».

Le frère Brossard effectua rapidement son retour et se fit imposer l'habit précité à Porrentruy, le 8 juillet 1725, par le père Octavien, gardien de Fribourg. Le surlendemain, il se présenta devant le prince-évêque de Bâle, Joseph Guillaume de Rinck de Baldenstein, qui l'autorisa à vivre en ermite dans son diocèse, sous la surveillance et direction du Révérend curé de Saignelégier et à condition qu'il reçut au moins chaque mois pieusement les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie.

Frère Antoine vint alors commencer sa vie de mortification à Saignelégier. Il nous reste un règlement de vie écrit de sa main en 1725 et qui peut nous faire comprendre combien le valeureux ermite priait et se mortifiait. Il se levait à 4 heures depuis Pâques jusqu'à la Toussaint et à 5 heures depuis la Toussaint jusqu'à Pâques. La journée entière se passait dans la prière, la méditation, le travail manuel. Les occupations du frère sont toutes ponctuellemenn réglées. Parmi ces dévotions nous remarquons spécialement la récitation du petit office, le Rosaire et de longues prières à Ste-Barbe pour obtenir la grâce d'une bonne mort.

Le bon frère s'était imposé aussi des jeûnes très fréquents qui portaient sur plus de la moitié des jours de l'année. Son règlement se termine par ses paroles : « Je coucherai sur la dure, sur la paille sans plume pour pénitence ». Ensuite nous lisons : « Voici mon vœu de *vierginité* que j'ai fait le 14me août 1725, devant monsieur le curé Laporte de Saignelégier. — Me voici, Seigneur, mon Dieu. Je viens en votre maison pour me rendre votre perpétuel esclave. Je vous offre mon âme et mon corps en sacrifice... Je désire avec ardeur de donner et consacrer ma *vierginité* pour l'amour de Dieu, parce que la *vierginité* est beaucoup plus excellente que le mariage et qu'on peut en *icelle* plus parfaitement servir Dieu. Je me résous à la garder et m'y oblige par vœu perpétuel et irrévocable. Amen »

(A suivre.)

1) Archives de Saignelégier.

L'amour de l'actrice

NOUVELLE INÉDITE

Tous auraient voulu savoir d'elle plus de choses qu'elle n'en livrait au public depuis un mois que sa troupe était à Clermont-Ferrand.

Ce n'était pas facile.

Chaque jour, elle montait sur les planches avec le même sourire triste, avec la même mélancolie résignée, et elle jouait, luttant parfois contre une lassitude accablante, d'autres fois nerveuse et mettant dans sa diction, dans ses gestes, dans tout elle-même, une ardeur fébrile qui électrisait la salle.

Les propos médisants ne manquaient pas, et, quand elle était sur les planches, les sourires équivoques ne quittaient pas ses yeux. Il fallait la suivre pour voir si son regard ne trahirait pas un secret que les lèvres taisaient.

Rien.

Elle regardait tout le monde et paraissait ne voir personne.

Plusieurs crurent découvrir dans la petite femme de vingt-deux ans et sous l'assurance de l'habitude, l'âme inclinée au rêve, à l'enthousiasme, à la tristesse : les bouquets plurent sur la scène.

D'un geste plein de grâce, avec un sourire mélancolique, elle remerciait : ses yeux s'embuaient de larmes et quand elle murmurait : merci !... merci !... » il y avait dans sa voix défaillante tant d'exquises douceurs que la salle frissonnait sous les bravos frénétiques.

Même jeu, mêmes ovations, trois fois par semaine pendant un mois...

Les habitués du théâtre étaient disposés à tout pour savoir qui était la jeune actrice.

Plusieurs montèrent la garde à l'heure de la sortie. Ils voulaient la suivre et connaître son logement.

En vain.

La comédienne se dérobait à la foule par une porte secrète.

Interrogé, le directeur refusa de jeter au public ce qui concernait son élève.

Les paris s'engagèrent : on saurait, envers et contre tout !

Une sorte de gêne parut s'emparer de l'actrice ; les poursuites curieuses qu'elle devinait mettaient mal à l'aise cette âme inexplicable, et

---

pour cela que, moyennant une somme versée par Louis au tyran Abdallah, la question a été débattue entre eux en moins de temps qu'il ne m'en faut pour te renseigner.

« Nous partons dans quinze jours à peu près ; j'aurai Alim et Aïcha vingt-quatre heures avant notre départ ; je suis ravie. Mon projet est d'emmener les enfants dans leur costume kabyle jusqu'à Paris. Comme je vais être l'objet de regards curieux avec toute la smalah !

« Je t'annoncerai dans une lettre ultérieure le jour et l'heure exacts de mon arrivée à Paris. Si tes paste conduisent du côté de la gare, viens m'embrasser ; nous verrons si Alim et Aïcha te reconnaîtront.

« Ne prends aucune disposition pour le surlendemain de mon retour ; tu m'accompagneras au Bon-Marché, où je convertirai en Français mes deux petits moricauds.

« Mets-moi en réserve l'année 1888 de ton journal que nous lisions ensemble : je veux y revoir les conseils donnés aux mères. Je possède quelques volumes relatifs à cela ; et, une fois mon installation organisée, je me plonge cœur, corps et âme, dans les devoirs qui m'incombent. Tu verras si je ne suis pas digne du titre noble qui me grandit. Ne ris pas, ne ris pas, Dieu fait bien ce qu'il fait ; savoir à quoi sont destinés Alim et Aïcha ?

« Ces enfants ne savent pas un mot de notre langue c'est la seule difficulté qui m'épouvante. Il est vrai qu'elle est capitale, car enfin Jack et Barthélemi ne comprendront pas une syllabe de leur idiome ; je serai obligée de me les attacher continuellement. Tant mieux ! ils m'aimeront davantage et plus vite. Que ne puis-je me faire suivre par Yamina !

« Louise serre la main à ton mari.

» Je t'aime, chérie ; tu n'as du reste jamais douté de ta « RENÉE. »

Pour que les fatigues du déménagement ne vinssent pas excessives, autant pour ses serviteurs que pour elle, Mme Calvignac faisait entasser peu à peu, dans des caisses formidables, les objets dont elle ne prévoyait pas un nouvel usage. Toutes choses bien combinées et accomplies sans précipitation empêcheraient un conflit et un surmenage débordants : la maisonnée entière s'en trouverait bien.

Le départ fut enfin fixé.

L'ingénieur fit avertir Abdallah de sa visite dans son gourbi pour la soirée du lendemain.

Le Kabyle lut devant Barthélemi les quelques lignes tracées par M. Calvignac, puis, sans aucun signe, sans aucune explication, il tourna le dos au serviteur, qui, ne connaissant aucun mot arabe, revint comme il était parti, rapportant à son maître « que l'ours n'avait pas daigné seulement saluer Barthélemi ».

— Pourvu que quelque nouveau projet ne germe pas dans son cerveau ! communiqua l'ingénieur à sa femme.

— Crois-tu ? répliqua-t-elle, déjà inquiète.

— La réception faite à Barthélemi me surprend : il est étrange qu'il n'ait rien dit à un de mes envoyés.

— Cela s'explique, prétexta Mme Calvignac, Abdallah sait que Barthélemi ne connaît pas l'arabe.

— C'est vrai ; mais encore aurait-il pu lui faire quelques signes ; il n'en est pas chiche quand ça lui plaît.

Le lendemain matin, à l'heure où les ombres de la nuit s'effacèrent à l'approche du jour naissant, à l'heure où l'horizon s'empourpra, M. Calvignac se leva pour jouir des derniers levers d'un soleil oriental ; la nature entière s'unissait pour chanter la fin des heures de repos et de mystère, auxquelles allaient succéder le mouvement et la vie.

(La suite prochainement.)